

conférence

C 91/14
Août 1991

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE ROME

Vingt-sixième session

Rome, 9-28 novembre 1991

F

DEUXIEME RAPPORT D'ACTIVITE SUR LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION POUR

L'INTEGRATION DES FEMMES DANS LE DEVELOPPEMENT

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>
I. <u>RAPPEL HISTORIQUE</u>	1 - 7
A. La vingt-cinquième session de la Conférence	1 - 3
B. La Résolution 7/89 de la Conférence	4 - 6
C. Le Plan d'action pour l'intégration des femmes dans le développement	7
II. <u>PRIORITES DE MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION</u>	8 - 14
A. Priorités de programmation	8
B. Priorités administratives	9
C. Evolution et tendances	10 - 14
III. <u>EXAMEN DES MESURES FONDAMENTALES PRISES EN VUE DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN ET DES RECOMMANDATIONS DE LA CONFERENCE</u>	15 - 90
A. Programme de formation du personnel de la FAO en vue de l'intégration des femmes dans le développement/l'analyse différentielle par sexe	15 - 21
Objectif	15
Teneur et méthodologie	16 - 19
Participants et calendrier	20 - 21
B. L'intégration de la participation des femmes au développement dans les activités de la FAO au titre du Programme ordinaire et du Programme de terrain pour l'exercice 1990/91	22 - 90
1) Formation technique des femmes et formation en vue de l'intégration des femmes dans le développement	24 - 34
2) Avis aux Etats Membres en matière de politiques	35 - 37
3) Elaboration et suivi de projets	38 - 57

	<u>Paragrapbes</u>
4) Réorientation des programmes d'enseignement ménager et agricole	58 - 62
5) Préparation et promotion de guides et manuels relatifs à l'intégration des femmes dans le développement	63 - 68
6) Collecte de données, recherches, communication et information	69 - 80
7) Education en matière de population et intégration des femmes dans le développement	81 - 85
8) Développement durable, gestion des ressources naturelles et environnement	86 - 90
 IV. <u>EXAMEN DES MESURES ADMINISTRATIVES PRISES EN VUE DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN ET DES RECOMMANDATIONS DE LA CONFERENCE</u>	 91 - 118
1) Sensibilisation et coopération à l'échelle de l'Organisation	92 - 95
2) Augmentation des ressources financières consacrées aux activités d'intégration des femmes dans le développement	96 - 101
3) Augmentation des effectifs féminins	102 - 106
4) Amélioration et renforcement des mécanismes internes d'intégration des femmes dans le développement	107 - 114
5) Renforcement des relations de travail extérieures	115 - 118

I. RAPPEL HISTORIQUE

A. La vingt-cinquième session de la Conférence

1. Le Plan d'action pour l'intégration des femmes dans le développement a été initialement demandé par la Conférence à sa vingt-quatrième session et approuvé par le Conseil de la FAO à sa quatre-vingt-quatorzième session en 1988. A sa vingt-cinquième session qui s'est tenue en novembre 1989, la Conférence a entériné le Plan d'action à l'unanimité et spécifiquement approuvé les objectifs et la stratégie du Plan, confirmant les trois fonctions fondamentales de la FAO en ce qui concerne le rôle des femmes dans le développement, à savoir 1) l'évaluation générale et le suivi de la situation et des besoins des femmes dans le contexte du développement, 2) l'élaboration et la promotion de politiques adéquates, et 3) la préparation, le soutien et la mise en oeuvre de programmes appropriés.

2. La Conférence a demandé au Secrétariat de suivre la mise en oeuvre du Plan et de faire rapport à cet égard, à l'échelle des départements de la FAO et des pays, à la session de la Conférence de 1991.

3. La Conférence a également approuvé le fait que le Plan vise à accroître la productivité agricole des femmes et leur aptitude à avoir des activités rémunératrices et a souligné la nécessité d'appuyer et de promouvoir la contribution des femmes au développement agricole et rural, à la foresterie et aux pêches, et leur participation aux programmes de population.

B. La Résolution 7/89 de la Conférence

4. Par sa Résolution 7/89, la vingt-cinquième session de la Conférence a entériné le Plan d'action et les priorités identifiées dans le Rapport d'activité sur la mise en oeuvre du Plan d'action pour l'intégration des femmes dans le développement (C 89/14). Il a demandé au Directeur général de s'efforcer de maintenir le niveau des ressources allouées au sous-programme d'intégration des femmes dans le développement dans le Programme ordinaire.

5. Il a aussi été demandé au Directeur général de : poursuivre les efforts pour intégrer les femmes dans toutes les activités du Programme ordinaire et des projets de terrain de la FAO; réaliser le programme de deux ans de formation sur l'intégration des femmes dans le développement envisagé dans le Rapport d'activité; déployer tous les efforts nécessaires pour obtenir des résultats notables dans l'exécution des activités prioritaires; et mettre en oeuvre la stratégie suggérée pour améliorer l'accès des femmes aux postes du cadre organique de la FAO.

6. La Résolution 7/89 demandait en outre aux gouvernements des Etats Membres de déployer tous les efforts possibles afin de mettre en oeuvre le Plan d'action et de fournir périodiquement des informations sur les progrès réalisés dans ce domaine au niveau national, comme partie intégrante du rapport d'activité sur la suite donnée à la CMRADR. La Résolution priait aussi instamment les gouvernements des Etats Membres de fournir des ressources extrabudgétaires pour contribuer à la mise en oeuvre du Plan d'action comme il était suggéré dans le Rapport d'activité.

C. Le Plan d'action pour l'intégration des femmes dans le développement

7. L'objectif du Plan est d'amener un changement permettant d'assurer que, dans la sphère de compétence de la FAO, les femmes auront des chances et des droits égaux à ceux des hommes et que leur potentiel sera exploité dans les sociétés où elles vivent. En substance, les activités soutiennent les femmes dans leur rôle de producteurs dans l'agriculture, y compris la pêche et la foresterie. A cette fin, les activités visent à mieux reconnaître le besoin qu'ont les femmes d'avoir davantage accès à des activités rémunératrices et d'avoir le contrôle de leurs revenus; de disposer de services de vulgarisation, de possibilités de formation, de technologies appropriées, de terres, de crédit, de marchés et d'autres ressources productives; d'avoir des possibilités d'améliorer leur santé et leur instruction; d'avoir accès à des informations en matière de population et de nutrition; de pouvoir adhérer à des organisations et coopératives de développement, surtout aux niveaux de direction et de prise de décisions; et de recevoir des informations sur les ressources naturelles et la protection de l'environnement.

II. PRIORITES DE MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION

A. Priorités de programmation

8. Le Plan d'action est un plan à moyen terme portant sur la période 1989 à 1995. Le premier Rapport d'activité définissait sept priorités dont la teneur et les activités ont été affinées et mises à jour pendant l'exercice 1990-91. Il est proposé d'ajouter une nouvelle priorité aux sept priorités initiales (voir par. 86), à savoir Développement durable, gestion des ressources naturelles et environnement, ce qui est conforme à l'élargissement du programme d'intégration des femmes dans le développement figurant dans le Plan à moyen terme de la FAO (1992-97). Ces huit priorités sont les suivantes :

- 1) Formation en matière d'intégration des femmes dans le développement
- 2) Avis aux Etats Membres en matière de politiques
- 3) Elaboration et suivi des projets
- 4) Réorientation des programmes d'enseignement ménager et agricole
- 5) Préparation et diffusion de directives et manuels relatifs à l'intégration des femmes dans le développement
- 6) Collecte de données, recherches, communication et information
- 7) Education en matière de population et intégration des femmes dans le développement
- 8) Développement durable, gestion des ressources naturelles et environnement

B. Priorités administratives

9. Outre ces huit priorités opérationnelles, cinq priorités administratives ont été approuvées en vue de renforcer le soutien institutionnel que la FAO apporte au Plan d'action. Ces priorités sont les suivantes :

- 1) Sensibilisation et coopération du personnel à l'échelle de l'Organisation

- 2) Augmentation des ressources financières consacrées aux activités d'intégration des femmes dans le développement
- 3) Augmentation des effectifs féminins
- 4) Amélioration et renforcement des mécanismes internes d'intégration des femmes dans le développement
- 5) Renforcement des relations de travail extérieures

C. Evolution et tendances

10. Le large éventail d'interventions décrites ci-dessus traduit une prise de conscience des nombreux problèmes qui empêchent les femmes de participer pleinement au développement socio-économique. En bref, l'accès insuffisant qu'ont les femmes au crédit, aux marchés, à la formation, aux services sociaux de base, à la terre, aux services de vulgarisation, à la technologie et à l'emploi continue à faire gravement obstacle à leur intégration dans les activités de développement.

11. La sensibilisation aux questions d'intégration des femmes dans le développement, engendrée par des efforts déployés par la FAO, tels que les programmes de formation sur l'intégration des femmes dans le développement, les travaux de recherche et de collecte de données et la diffusion d'information, vise à créer un climat qui encourage la formulation et la mise en oeuvre de politiques, programmes et projets visant spécifiquement à résoudre les difficultés des femmes. C'est notamment le cas des révisions du code civil et des lois agraires et autres lois pertinentes qui accroîtront l'accès des femmes aux importantes ressources que sont la terre, le crédit et l'éducation et amélioreront leur contrôle de ces ressources.

12. En même temps, des programmes et projets spécifiques de la FAO aident les femmes dans divers domaines critiques :

- 1) On sensibilise les services de vulgarisation aux conditions et besoins particuliers de femmes, compte tenu du rôle qu'elles jouent dans la production, de leurs contraintes de temps et de mobilité et de leurs besoins de technologie appropriée.
- 2) On élargit l'accès des femmes au crédit en soutenant des circuits non traditionnels adaptés aux types d'entreprises que gèrent les femmes et aux difficultés qu'elles rencontrent; les programmes de crédit sont accompagnés d'incitations à l'épargne et au réinvestissement, de programmes de formation à la gestion et d'assistance technique.
- 3) On facilite l'accès des femmes aux marchés en créant des coopératives et par d'autres moyens permettant d'accroître le pouvoir de négociation des femmes et leur accès direct aux consommateurs. Le développement de nouveaux produits et de nouveaux marchés ou l'amélioration des produits et des marchés existants constituent un moyen d'atteindre cet objectif.
- 4) On met au point et on diffuse des techniques et des moyens de production visant à accroître la productivité des tâches féminines et à libérer du temps que les femmes pourraient consacrer à des activités productives, en s'efforçant notamment de réduire le temps qu'elles passent à chercher, transporter et traiter l'eau et le bois de chauffe.
- 5) On incorpore la participation des femmes dans les politiques de stabilisation, d'ajustement structurel et de développement agricole et rural à mesure que celles-ci sont élargies pour inclure les

besoins humains, la protection de l'environnement et le développement durable. Les programmes d'ajustement structurel mettent l'accent sur les biens non échangeables et échangeables sur place afin que les femmes et les paysans pauvres puissent en profiter davantage; et aux fins de suivi, on produit des données ventilées par sexe.

- 6) On encourage les femmes à participer davantage à la gestion de l'environnement, des ressources naturelles et des forêts en établissant des programmes de recherche, en assurant la formation du personnel de vulgarisation, en créant des groupes d'utilisateurs, en organisant des programmes d'éducation environnementale et en offrant des incitations à la participation féminine.

13. Outre ces efforts, la FAO joue un rôle de pointe pour identifier des indicateurs statistiques concernant le rôle des femmes dans l'agriculture et le développement rural et incorporer les révisions nécessaires aux formulaires de recensement et d'enquêtes. Elle formule des directives aux niveaux mondial et régional à l'intention des Etats Membres et met à leur disposition une assistance technique pour les aider à incorporer les révisions nécessaires. Elle met au point des directives sur la production des données nécessaires pour mener une analyse différentielle par sexe au niveau sous-national (des projets) et établit des données de base devant servir à la formulation, au suivi et à l'évaluation des projets.

14. En outre, la FAO met actuellement en place un système de codage permettant d'identifier rapidement les activités qui ont le plus d'importance pour les femmes rurales en tant qu'agents et bénéficiaires du développement, en insistant sur les activités essentielles. Cela permettra d'identifier et de planifier le recours à des spécialistes et l'utilisation de ressources axés sur les activités les plus importantes pour les femmes, afin d'accroître l'efficacité des efforts d'intégration des femmes dans le développement que mène la FAO.

III. EXAMEN DES MESURES FONDAMENTALES PRISES EN VUE DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN ET DES RECOMMANDATIONS DE LA CONFERENCE

A. Programme de formation du personnel de la FAO en vue de l'intégration des femmes dans le développement/l'analyse différentielle par sexe

15. Objectif. Un aspect important de la première priorité de programmation, la formation en vue de l'intégration des femmes dans le développement, est permettre au personnel de la FAO de mieux comprendre les questions d'intégration des femmes dans le développement et d'appliquer aux activités menées dans chaque spécialité technique la méthode de l'analyse différentielle par sexe (qui examine le rôle des hommes et des femmes dans le processus de développement). Il s'agit de mieux intégrer les questions d'IFD dans la planification, la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation des politiques, programmes et projets. La formation du personnel de la FAO au Siège et dans les bureaux régionaux est assurée dans le cadre du Programme ordinaire.

16. Teneur et méthodologie. En réponse à cette priorité, la Division des ressources humaines du Département des politiques économiques et sociales (ESH) a, entre décembre 1988 et mai 1989, entrepris trois études d'évaluation des besoins au sein de la FAO et rédigé un rapport sur l'état

des connaissances en matière de programmes de formation en vue de l'intégration des femmes dans le développement dans le système des Nations Unies et les autres institutions. Trois ateliers pilotes ont été organisés entre juin 1989 et avril 1990 pour mieux connaître les méthodes et stratégies adoptées ailleurs et en tirer mieux parti. Au cours de cette période, les activités se sont concentrées sur la mise au point de matériel didactique adapté aux besoins de la FAO, la formation et la mise à l'épreuve des formateurs et animateurs, la préparation d'études de cas, la résolution des problèmes logistiques et l'organisation de plusieurs ateliers devant permettre de peaufiner le programme de formation. Toutes les études de cas ont été refaites pour qu'elles portent sur le cycle de projets et les documents de projet de la FAO.

17. En juin 1990, l'Atelier sur l'analyse différentielle par sexe avait été définitivement mis au point et la date des ateliers avait été fixée. Chaque atelier était conduit par deux formateurs connaissant bien la méthodologie élaborée par et pour la FAO. En mars 1991, le poste de niveau P-4 réservé au Chargé de la formation sur l'intégration des femmes dans le développement a été pourvu et ce fonctionnaire coordonne maintenant le programme de formation.

18. Tels qu'ils ont finalement été conçus et essayés, les ateliers sur l'analyse différentielle par sexe portent sur des programmes et projets de la FAO et sont adaptés aux besoins spécifiques des agents du cadre organique de la FAO. Le matériel pédagogique et les études de cas se réfèrent à des projets réalisés par la FAO dans diverses régions et couvrent des spécialités techniques diverses. Une vidéocassette sur les ateliers a été produite aux fins d'explication et de promotion.

19. Chaque atelier a été évalué par les participants et les évaluations ont servi à modifier les matériels pédagogiques et/ou les présentations. Un système informatisé a été établi pour enregistrer les évaluations faites par les participants à la fin de chaque atelier et les données de tous les ateliers passés ont été introduites dans l'ordinateur. En outre, un formulaire de suivi au bout de six mois a été mis au point en conjonction avec le Bureau du programme, du budget et de l'évaluation (PBE) et à partir du deuxième trimestre de 1991, il a été envoyé aux fonctionnaires qui avaient participé à des ateliers antérieurs. Il vise à mesurer l'impact des séminaires sur la compréhension qu'ont les fonctionnaires des concepts et des outils utilisés et sur l'application qu'ils en font dans leur travail.

20. Participants et calendrier. Au 31 juillet 1991, 35 ateliers sur l'analyse différentielle par sexe avaient eu lieu, y compris les ateliers pilotes. Trente s'étaient tenus au Siège et cinq dans les bureaux régionaux de la FAO, dont deux à Santiago, Chili (en espagnol), deux à Bangkok, Thaïlande et un à Accra, Ghana. Sur les 30 ateliers organisés au Siège, 25 étaient en anglais, deux en espagnol et trois en français. Enfin, un atelier est prévu au Bureau régional pour le Proche-Orient au Caire, pour lequel deux études de cas portant sur la région seront préparées.

21. Au 31 juillet 1991, 592 fonctionnaires du cadre organique de la FAO avaient participé à ces séminaires au Siège et dans les bureaux régionaux, soit environ 58 pour cent des fonctionnaires de la FAO. La présence aux ateliers est suivie par un système informatisé et les listes sont mises à jour tous les mois à l'aide du logiciel PERSYS pour tenir compte des arrivées et des départs. C'est le même système qui a récemment permis de faire la liste des fonctionnaires du cadre organique de la FAO, compte tenu

des départs en retraite, des postes vacants et de l'élimination du personnel purement administratif, à la suite de quoi le nombre total de personnes à former a été révisé à la baisse à environ 1 025. Il est prévu qu'entre septembre et décembre 1991, 433 fonctionnaires supplémentaires assisteront à ces ateliers, pour atteindre le total de 1 025 au cours de l'exercice. Le tableau 1 récapitule les grandes activités du programme de formation.

B. L'intégration de la participation des femmes au développement dans les activités de la FAO au titre du Programme ordinaire et du Programme de terrain pour l'exercice 1990-91

22. Conformément aux recommandations de la Conférence et à la Résolution 7/89, la FAO a redoublé d'efforts pour s'assurer qu'elle répondrait aux demandes des Etats Membres concernant la mise en oeuvre du Plan d'action. En 1990-92, le Secrétariat a reçu environ 80 demandes, auxquelles il a donné suite. Cinq de ces demandes portaient sur la formation concernant l'intégration des femmes dans le développement, dix-sept sur des avis en matière de politiques et de stratégies à suivre, vingt-sept sur la formulation et le suivi de projets, six sur les programmes d'enseignement ménager et agricole, dix sur la collecte de données et la recherche et douze sur l'éducation en matière de population et l'intégration des femmes dans le développement. Les réponses que la FAO a apportées à ces demandes sont présentées plus en détail dans les sections suivantes.

23. Le premier Rapport d'activité de novembre 1989 (C 89/14) donnait des exemples des domaines où les divisions techniques de la FAO pourraient donner l'élan ou coopérer à des activités visant à appliquer les priorités officielles. Pour le présent rapport, les divisions techniques ont fourni des renseignements sur les programmes et projets pertinents qui étaient en cours ou prévus. L'information présentée ci-dessous indique que le Plan d'action fait l'objet d'un intérêt et d'un soutien manifestes dans toute l'organisation. Les activités sont réparties selon les huit priorités énumérées dans la Section II.

1) Formation technique des femmes et formation en vue de l'intégration des femmes dans le développement

24. Il s'agit ici en partie de s'efforcer d'inclure des femmes dans les programmes de formation organisés par la FAO au Siège, dans les Bureaux régionaux et dans les Etats Membres. Par exemple, dans les divers programmes de formation à l'intention des fonctionnaires du cadre organique parrainés par le Département de l'agriculture (AG) en 1990, 33 sur 407 stagiaires ayant suivi des cours de production animale et de santé étaient des femmes, 18 sur 154 dans les stages d'aménagement de terres et de ressources hydrauliques, 17 sur 95 dans les cours sur la télédétection, 11 sur 94 dans les programmes sur la gestion de la recherche, 5 sur 52 dans ceux sur la planification de l'énergie rurale et 5 sur 55 dans les ateliers sur l'environnement.

TABLEAU 1

**PROGRAMME DE FORMATION DU PERSONNEL DE LA FAO EN VUE DE L'INTEGRATION
DES FEMMES DANS LE DEVELOPPEMENT**

Titre du cours	Origine des participants	Nombre de cours	Nombre de participants	Date	Observations
Première Phase : Préparation					Déc. 88
Evaluation des besoins, élaboration de stratégies					Juin 89
Deuxième Phase : Elaboration du matériel didactique et des cours					
A. Premier atelier pilote	ESHW AG	1	20	juin 89	1,5 jour Evaluation des outils de planification en fonction des sexes
B. Deuxième et troisième ateliers pilotes	Equipes de formateurs extérieurs à la FAO; personnel du Siège	2	40	févr. 90 avril 90	1,5 et 2 jours
C. Préparation/adaptation des matériels didactiques	Fonctionnaires d'ESHW et consultants			oct. 89 à sept. 91	Elaboration continue de nouvelles études de cas
D. Formation des formateurs	Fonctionnaires d'ESHW et consultants	4		oct. 89 à avril 91	Formation pédagogique sur les questions liées aux spécificités des sexes
Troisième phase : Exécution du programme de formation jusqu'au 31 juillet 1991					
A. Formation des fonctionnaires de la FAO au Siège	Fonctionnaires et représentants de la FAO	22 en anglais 2 en espagnol 3 en français	420	juin 90 à juillet 91	ateliers de 2 jours
B. Formation dans les bureaux régionaux	Personnel de RLAC Personnel de RAPA Personnel de RAFR	2 en espagnol 2 en anglais 1 en français & 1 anglais	48 40 24	juin 90 nov. 90 juin 91	
	Nombre total de fonctionnaires de la FAO ayant suivi le programme		592		
Quatrième Phase : Exécution prévue pour la fin de l'exercice					
A. Formation des fonctionnaires du Siège de RNEA et REUR	Fonctionnaires du Siège, représentants FAO et personnel des bureaux régionaux	14	433	sept. à déc. 91	
	Nombre total de fonctionnaires de la FAO couvert par le programme		1 025		

25. En outre, à la suite d'une enquête menée au Yémen sur le rôle que jouaient les femmes dans l'élevage, la Division de la production et de la santé animales (AGA) a conçu un programme de formation de base sur la production et la santé animales à l'intention de 180 éleveuses, avec trois femmes yéménites comme animatrices des cours.

26. Dans le Département de l'agriculture, la Division de la production et de la santé animales (AGA) encourage la participation des femmes à ses activités y compris la diffusion de l'information et les programmes de crédit. Du fait que les femmes jouent un rôle important dans la production et la santé animales, AGA encourage les gouvernements à nommer davantage de femmes aux cours de formation de base en santé animale et élevage, pour les systèmes de production et la transformation et la commercialisation qui y sont associés. La date, l'emplacement et la durée des cours tiennent compte des besoins particuliers des femmes. On estime maintenant à 10 pour cent la participation des femmes aux consultations d'experts. AGA encourage aussi les femmes à participer à de futures campagnes de vaccination de la volaille et élabore des matériels pédagogiques pour sensibiliser les enquêteurs qui collectent des données sur la production et la santé animales aux questions liées aux spécificités des sexes lors des entretiens et communications sur le terrain et de la mise au point de questionnaires.

27. La formation se réfère toutefois aussi aux efforts qui sont déployés pour familiariser les responsables gouvernementaux à divers niveaux aux questions d'intégration des femmes dans le développement. Par exemple, le Département des politiques économiques et sociales (ES) a répondu à des demandes de formation en analyse différentielle que leur ont présentées les gouvernements de l'Ethiopie, de la Thaïlande, de l'Indonésie, du Chili et du Honduras. Ainsi, la Division des ressources humaines, des institutions et de la réforme agraire (ESH) a élaboré un projet de formation en analyse différentielle à l'intention des vulgarisateurs travaillant en milieu rural et au Ministère de l'agriculture éthiopien, pour lequel elle recherche un financement. En Thaïlande, un projet a été mis au point pour former les vulgarisateurs sur les questions de spécificité des sexes dans l'agriculture. En Indonésie, des fonds spéciaux serviront à un projet sur l'intégration des questions liées à la spécificité des sexes pour le Ministère de l'agriculture. Une mission a été envoyée au Chili pour discuter deux projets de formation à l'intention des hauts fonctionnaires du Ministère de l'agriculture. Au Honduras, deux ateliers sur l'analyse différentielle ont été organisés, avec le soutien de bailleurs de fonds, à l'intention des fonctionnaires des Ministères de l'agriculture et du Plan.

28. En 1990, la Division des politiques alimentaires et de la nutrition (ESN) a organisé en Colombie, au Nigéria et au Pérou des programmes de formation à l'intention des petits commerçants qui vendent de la nourriture dans la rue, pour la plupart des femmes, afin d'améliorer la qualité et la salubrité de ces aliments.

29. Tous les programmes de formation de la Division de l'analyse des politiques (ESP) menés dans le cadre du Projet PROCAPLAN (Programme FAO/Italie de formation en politiques et projets de développement agricole et rural en Amérique latine et aux Caraïbes) attirent l'attention sur les questions liées aux spécificités de chaque sexe. Le document intitulé "Peasant Women: Situation and Policies in their Regard" rédigé en 1990, a

servi de matériel pédagogique aux cours du réseau PROCAPLAN dans les institutions de formation nationales et régionales.

30. Un projet régional de formation soutenu par le PNUD en Afrique subsaharienne et mené par le Service de la formation d'ESP prête particulièrement attention au rôle des femmes dans l'agriculture et à l'effet des politiques agricoles sur les femmes. Au Soudan, la FAO et le PNUD soutiennent un projet de formation visant à faire participer un plus grand nombre de femmes aux activités agricoles, à la fois comme bénéficiaires et comme responsables.

31. En outre, dans les programmes de formation organisés par le Département des politiques économiques et sociales à l'intention des fonctionnaires du cadre organique, 11 sur 73 participants aux programmes portant sur les produits de base et les échanges étaient des femmes, 98 sur 432 des participants aux cours d'analyse des politiques et 817 sur 1 696 des stagiaires ayant participé aux cours sur la politique alimentaire et la nutrition.

32. Dans les programmes de formation organisés par le Département des pêches (FI) à l'intention des fonctionnaires du cadre organique, 104 sur 1 040 stagiaires étaient des femmes, et dans les programmes du Département des forêts (FO), elles étaient 148 sur 1 198 stagiaires.

33. La Sous-Division de l'information au service du développement, Division de l'information du Département des affaires générales et de l'information (GII) a formé des femmes comme spécialistes de la communication; au Mexique, où la moitié des spécialistes de l'audiovisuel formés par un projet FAO étaient des femmes, des matériels audiovisuels de formation sur la création de revenus, la santé et la nutrition et les technologies appropriées ont été montrés à des villageoises. Au Mali, on a produit un jeu de matériels de formation multimédia sur la nutrition à l'intention des femmes enceintes. Au Nigéria, des cours de formation sur la production, l'utilisation et l'évaluation de programmes radio comprenaient cinq femmes sur les 31 agents nationaux de vulgarisation qui ont suivi le stage.

34. Un projet de développement de la foresterie sociale réalisé en Equateur a identifié le besoin de matériels pédagogiques sur les femmes en matière de gestion forestière. GII, aidé par des consultants originaires de pays de la Cordillère des Andes, a mis au point une méthodologie à utiliser sur le terrain et donné des conseils sur l'utilisation de matériels audiovisuels (10 films et un programme vidéo).

2) Avis aux Etats Membres en matière de politiques

35. Il faut introduire systématiquement les questions liées aux spécificités de chaque sexe dans les études de politiques, les programmes de formation, les activités de conseil et de suivi menés dans le cadre des examens, stratégies, politiques et plans relatifs aux secteurs de l'agriculture, des forêts et des pêches au niveau des pays ou au niveau sous-régional. On reconnaît maintenant de plus en plus la nécessité de prêter particulièrement attention aux rôles, aux difficultés et au potentiel des femmes, surtout dans les secteurs où elles tiennent une place prédominante. Il importe aussi de se préoccuper des spécificités de chaque sexe lorsqu'on donne des conseils stratégiques dans des domaines comme ceux de la nutrition, des prix et de la commercialisation des

produits de base et des agro-industries, des services de crédit et des services financiers, de la réforme agraire et de la législation agraire, en s'efforçant notamment d'améliorer l'accès des femmes à la terre et de faire des réformes juridiques de manière à assurer le respect des droits des femmes rurales. Les préoccupations des femmes devraient aussi être intégrées dans les politiques de stabilisation, d'ajustement structurel et de développement agricole et rural à mesure que celles-ci seront élargies pour comprendre les besoins humains, la protection de l'environnement et le développement durable.

36. La FAO a mené un certain nombre d'activités dans ce domaine. Lors de ses activités de formulation de projets à l'intention d'institutions financières internationales, le Centre d'investissement (DDC) a donné des conseils sur la mise en place de services de soutien aux femmes rurales aux gouvernements des pays suivants : Burundi, Chine, Djibouti, Egypte, Guinée, Inde, Indonésie, Mexique, Mozambique, Niger, Nigéria, Pakistan, République centrafricaine, Turquie, Viet Nam, Yémen et Zaïre.

37. Le Département des politiques économiques et sociales a concentré ses activités sur l'établissement ou le renforcement d'unités s'occupant de l'intégration des femmes dans le développement dans les ministères de l'agriculture et/ou du Plan au Chili, au Congo, en Egypte, au Maroc, au Soudan, en Syrie et en Tunisie. En outre, la Division des ressources humaines a travaillé avec un certain nombre de gouvernements d'Etats Membres à analyser, réviser ou établir des stratégies nationales concernant l'intégration des femmes dans le développement, notamment dans les domaines de la vulgarisation agricole et du développement rural. Ces activités ont concerné les pays suivants : Chili, Bénin, Rwanda, Niger, République centrafricaine, Argentine, Ethiopie, Lesotho, Madagascar, Mauritanie, Sierra Leone, Thaïlande, Tunisie, Nigéria et Zaïre. Le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (RLAC) organisera trois ateliers sous-régionaux sur le Plan d'action en 1991, dont un pour les pays anglophones de la région des Caraïbes et deux pour les pays hispanophones d'Amérique centrale et du Sud, afin d'identifier les besoins d'assistance technique et les mécanismes de mise en oeuvre du Plan aux niveaux national et sous-régional. Un atelier régional qui a eu lieu en Malaisie a aidé les Etats Membres à formuler des politiques sur la manière d'intégrer les spécificités de chaque sexe dans les programmes et projets ordinaires des Ministères de l'agriculture des pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

3) Elaboration et suivi des projets

38. La FAO a pour politique à la fois d'entreprendre des projets expressément axés sur les femmes et d'intégrer les femmes comme participants et bénéficiaires à ses projets ordinaires, cette seconde tactique étant la plus fréquente. Les questions de spécificité de chaque sexe sont traitées au niveau de la planification, de l'exécution, du suivi et de l'évaluation des projets.

39. Dans le Département de l'agriculture, reconnaissant le rôle crucial que jouent les femmes dans l'élevage des petits et des gros animaux, la Division de la production et de la santé animales (AGA) s'efforce de placer davantage de femmes à des postes de direction et de responsabilité. Par diverses interventions de projets, AGA a contribué à faire nommer deux femmes vétérinaires de district en Afghanistan, une femme spécialiste de la vulgarisation de l'élevage et de l'intégration des femmes dans le

développement au Yémen qui renforcera les services de vulgarisation à l'intention des femmes et formera six femmes comme agents de développement de l'élevage; une spécialiste de l'aviculture en Somalie pour renforcer les services de vulgarisation aux avicultrices; une femme au poste de directrice d'un programme de distribution de bétail en Ouganda; une femme cadre associé chargée de développer les groupes de femmes rurales en Ethiopie; et une femme chef de projet et trois techniciennes supérieures dans un centre de formation sur les produits et dérivés animaux aux Philippines.

40. AGA oriente aussi des ressources spécifiques de projet vers les femmes. Par exemple, les femmes sont les principales bénéficiaires d'un projet de distribution de petits animaux au Zaïre, d'un projet de production indigène de fromage au Niger, et d'un projet de production et de transformation du lait de chèvre au Pérou. Parmi les autres projets d'AGA, citons le développement du petit élevage laitier au Pakistan, qui comporte un volet d'amélioration de la production de lait de buffle par des groupes de femmes; un projet modèle régional de développement intégré de l'élevage laitier en Equateur qui comprend un module intéressant spécifiquement les femmes et qui emploie des femmes comme animatrices; et un projet régional de développement intégré de l'élevage et des cultures arbustives à l'intention des femmes portant sur l'Indonésie, les Philippines et Sri Lanka.

41. Le Département de l'agriculture a lancé dans la région Asie et Pacifique un projet régional qui permettra aux femmes d'obtenir plus facilement du crédit en temps voulu, dans le cadre d'une réforme visant à simplifier les procédures bancaires en milieu rural; un projet en Chine pour renforcer le centre national de vulgarisation des techniques agricoles et améliorer les services de vulgarisation, surtout aux agricultrices; et un projet au Népal dont les bénéficiaires sont en grande majorité des femmes et qui comprend la culture et la commercialisation de légumes et la production de semences.

42. Sur les 37 projets de prévention des pertes alimentaires en cours dans les Divisions des opérations agricoles et des services agricoles (AGO/AGS), 27 portent spécifiquement sur des produits ou des activités ciblant des femmes ou des groupes de femmes. En Inde, un projet visant à limiter les pertes alimentaires après récolte a introduit de nouvelles techniques de transformation et de stockage par l'intermédiaire de villageoises. Les 56 projets de prévention des pertes alimentaires en préparation s'intéressent tous à la participation des femmes aux activités qui suivent la récolte.

43. En Gambie, un projet de développement horticole de la Division des services agricoles (AGS) a facilité la commercialisation de fruits et légumes produits par des groupes de femmes en établissant des contacts avec des clients, en construisant des installations de conditionnement et en fournissant des informations sur les marchés. La commercialisation des produits par des groupes de femmes rurales a aussi été encouragée dans un projet réalisé en Thaïlande du Nord. Plusieurs projets financés par le Fonds des Nations Unies pour la population en Asie de l'Est ont amélioré la condition des femmes rurales. Un élément essentiel de ces projets était un fonds de crédit renouvelable pour les entreprises rurales qui fournissait des emplois et utilisait des ressources locales. En Sierra Leone, un projet de production maraîchère/vulgarisation comportait un

volet de crédit qui a permis à des paysannes d'acheter des semences améliorées. La FAO a ensuite établi un modèle qui a permis de transférer l'élément crédit à une banque commerciale.

44. AGS a soutenu 147 projets de terrain, dont le quart environ tenait compte des spécificités de chaque sexe. Citons quelques-uns de ces projets: amélioration de l'approvisionnement énergétique pour le pompage de l'eau en Somalie (par énergie éolienne), pour la cuisine en Ethiopie (par biogaz) et pour le séchage des récoltes au Malawi (à l'aide de bois de chauffe); exploitation de terres et conservation de l'eau par des femmes au Niger; stockage et transformation des récoltes par des femmes au Ghana; encouragement à des femmes du Malawi de mieux utiliser les animaux de trait; et introduction de bêtes de somme pour le transport dans les collines du Burundi.

45. La Campagne mondiale contre la faim (DDA) a fait participer des femmes à des projets réalisés au Bangladesh, au Bénin, en Bolivie, en Ethiopie, au Ghana, en Mauritanie, au Mexique, au Pérou et en Sierra Leone, qui portaient sur la production alimentaire, la formation de groupes de femmes et la création de revenus.

46. Le Centre d'investissement (DDC) a de plus en plus incorporé des considérations de spécificités des sexes dans les projets qui exigeaient une analyse sociologique ou une analyse du groupe cible. Pour l'exercice, plus de 90 pour cent des projets élaborés pour le compte du FIDA incorporaient une analyse par sexe, de même que 20 pour cent des projets conçus pour d'autres institutions telles que la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) et le PNUD.

47. Sur les 28 projets préparés par le Centre d'investissement et approuvés en 1990, 13 comportaient explicitement des activités d'intégration des femmes dans le développement et la tendance s'est poursuivie en 1991. Parmi les projets comprenant des activités spécifiques à l'intention des femmes rurales, citons des projets de développement agricole ou rural en Egypte, au Niger, au Nigéria, en Turquie et au Zaïre (tous financés par le FIDA); un projet de stabilisation des dunes au Yémen (FIDA); un projet intégré d'exploitation des hautes terres au Pakistan (Banque mondiale); un projet de développement intégré en Ouganda (FENU) et un projet de conservation des sols aux Comores (FIDA). Le Centre d'investissement a aussi aidé à élaborer un certain nombre de projets dont les éléments essentiels (crédit, formation, petits ruminants) s'adressent aussi bien à des femmes qu'à des hommes, comme le projet du Delta de l'Upang en Indonésie, deux projets du FIDA en Chine et d'autres projets au Burundi et au Mozambique.

48. La Division du développement des programmes de terrain (DDF) a lancé plusieurs examens de programmes et de secteurs en 1990. Par exemple, elle a envoyé une mission dans les pays du Pacifique Sud qui a débouché sur des idées de projet, dont une assistance à la nutrition et au développement du système d'agriculture familiale au Samoa-Occidental, la réorganisation des services de vulgarisation agricole aux îles Cook, une assistance aux agricultrices de Vanuatu et un programme régional de vulgarisation à l'intention des femmes.

49. Au cours d'un de ses examens, la DDF a recommandé un volet de développement à l'intention des femmes rurales pour renforcer la vulgarisation agricole au Nigéria. Un projet de commercialisation réalisé

en Gambie a aidé les horticulteurs, qui sont pour la plupart des femmes. En Namibie, l'une des priorités gouvernementales d'assistance technique a porté sur la réalisation d'une enquête de base sur l'intégration des femmes à la production agricole et au développement rural. Aux Comores, on a mis au point une stratégie en vue de réaliser des programmes différenciés selon les sexes. Un examen des activités de transformation du poisson au Gabon a mis l'accent sur des activités auxquelles les femmes pourraient participer. A Madagascar, on élabore une stratégie nationale visant à mieux intégrer les femmes aux activités des programmes de terrain. Une mission FAO/PNUD qui doit se rendre au Pakistan examinera la question des spécificités de chaque sexe et formulera des programmes d'intégration des femmes dans le développement. DDF et les divisions techniques concernées enverront plusieurs missions en Guinée-Bissau en particulier pour : a) identifier des projets s'adressant aux femmes et susceptibles d'être présentés à des bailleurs de fonds; b) évaluer les projets actuels intéressant les femmes; c) faire une étude de faisabilité en vue de la création de banques céréalieres pour des groupes de femmes; et d) fournir du matériel de transformation des produits alimentaires et des services de formation à des associations féminines. En Zambie, un projet aidera le Ministère de l'agriculture à soutenir les réfugiées du Mozambique.

50. Le Département des politiques économiques et sociales a aidé ou aide plusieurs Etats Membres à formuler des programmes et projets de développement agricole et rural pour les femmes, qui comprennent souvent d'importants éléments de formation et de vulgarisation. Un projet régional, dont le PNUD a approuvé l'exécution pendant son cinquième cycle de planification, portera sur le transfert de techniques agricoles améliorées aux agricultrices africaines. Ce projet vise aussi à renforcer les institutions nationales et encourage les activités de CTPD entre pays de la région. En Tanzanie, une mission d'étude technique de la Division des ressources humaines a travaillé à incorporer des activités de formation technique dans la deuxième phase d'un projet portant sur le rôle des femmes dans le développement et la nutrition. Des projets du même genre ont été menés ou sont en cours au Chili, en Mauritanie, au Nicaragua, aux Philippines, au Togo (en coopération avec le PNUD et UNIFEM), en Turquie et au Zimbabwe. Une mission financée par le PNUD en El Salvador a élaboré un projet visant à améliorer l'accès des femmes aux services de vulgarisation rurale. Une mission envoyée au Honduras a préparé la deuxième phase d'un programme de promotion et de formation en vue de l'intégration des femmes dans le développement rural, qui vise à améliorer les méthodes et le contenu de la vulgarisation rurale s'adressant aux femmes. Un projet du PCT réalisé en Egypte a financé la formation de vulgarisatrices, y compris la formation d'instructeurs, en vue de familiariser l'ensemble du personnel avec les méthodes de vulgarisation s'adressant aux femmes. Au Malawi, une mission du PCT a aidé à établir un service de documentation pour la Commission nationale sur l'intégration des femmes dans le développement.

51. Au Burundi, un projet mené par la Division des ressources humaines avec un financement du PNUD fait participer des femmes à la transformation des produits alimentaires et introduit des méthodes améliorées de traction animale dans les hautes terres. Un projet connexe en préparation portera sur la transformation des produits animaux à mesure que l'élevage intensif remplacera le grand élevage extensif. Dans la deuxième phase d'un projet financé par le PNUD au Kenya, une aide a été apportée aux femmes désavantagées des régions sèches. Un grand projet régional financé par le

PNUD en Afrique améliorera l'accès des agricultrices à des techniques agricoles appropriées pour l'Afrique. Et un projet réalisé au Népal avec un concours financier de la Norvège améliorera la productivité des femmes rurales en vue de renforcer la sécurité alimentaire.

52. Un nombre croissant de projets d'ESH ont pour thème des activités féminines rémunératrices. Au Cap-Vert, la FAO participera avec plusieurs autres institutions à une mission organisée par le PNUD pour identifier des activités rémunératrices que pourraient exercer les femmes. En République dominicaine, le Gouvernement belge a financé une mission avec une organisation non gouvernementale locale pour élaborer un projet d'aide aux agricultrices en matière d'activités rémunératrices, d'organisation sociale et de formation à la gestion. A la Jamaïque, une mission a formulé un projet pour donner des conseils aux agricultrices sur la transformation et la commercialisation des produits agricoles. Dans le cadre d'un projet de développement rural exécuté au Niger et financé par l'Italie, un volet d'alphabétisation fonctionnelle a été élaboré pour assurer la formation des membres féminins des "comités de gestion" des moulins villageois du projet. En Inde et au Malawi, des projets sont élaborés sur la participation des femmes à la gestion des bassins hydrauliques et de l'irrigation.

53. Un projet de participation populaire réalisé au Ghana a fait participer des femmes à la production de céréales, de tubercules et de légumes, à l'exploitation d'une usine de transformation du manioc et à la commercialisation de leurs produits. Au Swaziland, un projet de participation populaire a encouragé les groupes d'entraide féminine en leur donnant accès à des crédits et à des programmes de formation en organisation et en activités d'animation. Au total, la Division ESH a mené sept projets pilotes de participation populaire (au Ghana, au Pakistan, à Sri Lanka, au Swaziland, en Tanzanie, en Zambie et au Zimbabwe), où les femmes constituaient environ 51 pour cent des quelque 12 000 bénéficiaires directs. Environ 40 pour cent des coordinateurs locaux des projets et des animateurs de groupes étaient ou sont des femmes. Trente-quatre autres projets de développement rural comportant d'importants volets de participation communautaire (groupes ruraux, coopératives) mettent les femmes en jeu. En 1992 et 1993, on s'attend que la participation des femmes en tant que bénéficiaires et animatrices soit encore renforcée car elle fera l'objet d'un soutien accru.

54. La Division des politiques alimentaires et de la nutrition (ESN) a collaboré avec le Département des pêches et celui des forêts pour incorporer la nutrition et les questions de spécificités de chaque sexe dans les projets de pêches et de forêts. Pour un projet régional concernant un réseau de formation sur le contrôle des produits alimentaires en Asie, ESN a entrepris une étude et une analyse des spécificités par sexe et préparé une proposition de projet sur la nutrition et les femmes en milieu forestier au Népal, en Thaïlande et au Viet Nam. Les interventions d'ESN en matière d'alimentation et de nutrition ont compris l'organisation de programmes d'éducation et de formation de personnel qualifié et non qualifié au niveau du pays et des collectivités. Les principales composantes de ces programmes intéressaient souvent les femmes.

55. La Division des industries de la pêche (FII) a formulé et mis en oeuvre dans la région du Golfe du Bengale, aux Philippines et en Tanzanie des projets régionaux et nationaux intégrant l'amélioration des conditions

de vie des femmes et de leurs familles dans les communautés de pêcheurs et les questions de population. FII a aussi formulé des projets sur les activités féminines de transformation du poisson et de développement communautaire en Sierra Leone, sur le renforcement du rôle des femmes dans le développement des pêches en eau douce et de l'aquaculture en Afrique du Sud ainsi qu'un projet interrégional sur la dynamique de la population des communautés rurales de pêcheurs. FII a aussi incorporé les besoins spéciaux des femmes dans les programmes et plans nationaux et sous-régionaux de crédit à la pêche en Afrique de l'Est, en Inde, au Pakistan, en Tanzanie et en Afrique de l'Ouest. Le Département des pêches a depuis 1986 un Groupe sur les femmes dans le secteur des pêches, dont les membres examinent les documents de projet pour s'assurer qu'ils tiennent compte des spécificités de chaque sexe et coordonnent des ateliers et publications axés sur ces spécificités.

56. Le Département des forêts a entrepris des projets comprenant des activités de plantation d'arbres, d'agroforesterie, de développement sylvo-pastoral et de lutte contre la désertification au Sénégal, au Cap-Vert et en Mauritanie, dont la majorité des participants étaient des femmes. Lors d'une évaluation d'un projet de fixation des dunes en Mauritanie, cette évolution a été notée et il a été recommandé de s'intéresser spécialement aux femmes lors de la formulation de la phase suivante du projet.

57. En 1990, le Bureau du programme, du budget et de l'évaluation (PBE) a évalué divers projets comportant des éléments d'intégration des femmes dans le développement, notamment un projet de développement intégré au Bénin, un projet visant à promouvoir les organisations d'entraide des ruraux au Ghana; l'aide à des centres de formation au développement agricole et rural au Mozambique, un programme de formation en vulgarisation en Tanzanie et un programme de formation de techniciens agricoles au Soudan.

4) Réorientation des programmes d'enseignement ménager et agricole

58. Les vulgarisateurs en agriculture et économie domestique sont d'importants agents de promotion du développement agricole et rural au niveau local. En modernisant et en intégrant les programmes d'enseignement agricole et ménager, en incluant les questions d'intégration des femmes dans le développement aux cours agricoles et en y faisant participer des femmes, les vulgarisateurs des deux sexes peuvent être mieux équipés pour donner des conseils et une formation appropriés aux agriculteurs et agricultrices. Ils ont besoin d'aide pour élaborer des matériels pédagogiques et remanier les programmes d'études de manière à ce que les programmes d'enseignement ménager et agricole des écoles de formation et des établissements d'enseignement supérieur tiennent compte des questions d'intégration des femmes dans le développement.

59. Dans le Département des politiques économiques et sociales, la Division des ressources humaines (ESH) a organisé des ateliers à l'Université agricole d'Abeokuta au Nigéria et en collaboration avec le Collège d'agriculture de Bunda au Malawi pour mettre à l'essai des directives concernant les programmes d'études sur les ménages ruraux et l'affectation des ressources au développement. Ces directives ont été distribuées à tous les établissements d'enseignement ménager et agricole au niveau universitaire.

60. En Inde, ESH a organisé un atelier national à Hyderabad à la fin de 1990, pour réorienter le programme d'enseignement ménager afin de répondre aux besoins ruraux. En 1991, on a placé des étudiants dans certains villages pour les aider à mieux comprendre les besoins des familles rurales et pour réviser le programme d'enseignement ménager en fonction de ces besoins. Un projet réalisé au Soudan introduit un programme d'enseignement agro-ménager et vise à porter à 30 pour cent les effectifs féminins d'un centre de formation de vulgarisateurs.

61. La Division des ressources humaines a mis en oeuvre un projet portant sur plusieurs pays qui a exploré les besoins de vulgarisation des femmes rurales afin d'améliorer l'accès des femmes à l'information, aux intrants et aux marchés agricoles. Des ateliers ont été organisés pour examiner et réviser les politiques et stratégies de vulgarisation, discuter les besoins de formation et préparer des plans d'action visant à améliorer le niveau des services de vulgarisation pour les femmes rurales. Travaillant en coopération avec une ONG dont le siège est à Rome, ESH a produit, à l'intention du personnel de vulgarisation, un jeu de matériels pédagogiques portant sur les spécificités de chaque sexe et sur les pratiques de vulgarisation qui permettent de fournir aux femmes rurales l'information dont elles ont besoin.

62. La Table ronde régionale sur les stratégies d'enseignement et de formation agricoles qui a eu lieu à Bangkok en 1990 a traité des orientations de l'enseignement agricole féminin dans la région Asie et Pacifique. Un document établi pour ESH proposait une approche globale à l'enseignement agricole, intégrant technologie de production, technologie de consommation et aptitudes d'utilisation des ressources et s'écartant ainsi de l'approche précédente qui consistait à enseigner l'agriculture aux hommes et l'économie domestique aux femmes. Un autre document faisait des recommandations spécifiques en vue d'une redéfinition du rôle de l'économie domestique dans le développement, proposant un "paradigme d'écologie humaine" axé sur l'intégralité des rôles des femmes et sur les réalités locales auxquelles les femmes sont confrontées dans les pays en développement.

5) Préparation et promotion de guides et manuels relatifs à l'intégration des femmes dans le développement

63. On a besoin de guides et de manuels portant spécifiquement sur l'intégration des femmes dans le développement, sujet qu'il faudrait aussi incorporer aux manuels généraux. Les guides envisagés porteront notamment sur les indicateurs statistiques, la population et le développement, l'utilisation des engrais, l'horticulture, l'irrigation, la protection des végétaux, l'élevage et la pêche.

64. La FAO a publié une brochure sur le développement des systèmes agricoles et des directives sur l'organisation d'un cours de formation sur le développement des systèmes agricoles, qui se réfèrent toutes deux aux questions de spécificités de chaque sexe. Les recueils de données agricoles préparés par la Division des services agricoles (AGS) comprenaient des analyses ventilées par sexe dans la mesure du possible. Un effort conjoint du Département de l'agriculture et du Département des politiques économiques et sociales (AG/ES) débouchera sur l'établissement de directives en vue de l'incorporation des femmes dans les programmes de développement de l'élevage laitier. La Division de la production et de la santé animales (AGA) prépare un manuel sur les soins primaires de santé

animale et la Division de la production végétale et de la protection des plantes (AGP) met au point des directives en vue de l'intégration des préoccupations des agricultrices dans les programmes généraux de protection phytosanitaire en Afrique.

65. La Division des politiques alimentaires et de la nutrition a entrepris un certain nombre d'études et produit divers rapports et manuels sur les questions de spécificité de chaque sexe, y compris un manuel sur les besoins énergétiques humains qui permettra de tenir compte des spécificités de chaque sexe lors de la planification des programmes d'alimentation et de nutrition.

66. Les directives publiées par la Division des industries de la pêche (FII) traitent des femmes vivant dans des communautés de pêcheurs en tant que groupe cible de projets. La Division a aussi révisé sa bibliographie annotée sur le rôle des femmes dans les pêches.

67. Le Département de forêts (FO) a publié des documents relatifs aux femmes dans les entreprises forestières, y compris des guides sur l'intégration de la nutrition aux projets forestiers, sur la foresterie et la sécurité alimentaire et sur le suivi des questions féminines lors des missions d'examen sectoriel, surtout dans le cadre du Plan d'action forestier tropical. Le Département des forêts et le Groupe de travail interdivisionnaire sur la participation des femmes au développement (IDWG/WID) ont donné des conseils, en ce qui concerne les femmes, sur la préparation d'un manuel de terrain devant servir à la formulation et à l'exécution de projets forestiers.

68. Le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (RLAC) a rédigé des directives sur l'évaluation de projets de création de revenus pour les femmes rurales et mis au point un manuel sur une méthode de recherche qui vise à soutenir les organisations de femmes.

6) Collecte de données, recherches, communication et information

69. L'objet de cette priorité est d'établir des directives concernant la production de statistiques pour l'analyse différentielle par sexe au niveau des projets et la collecte de données de base nécessaires à la formulation, au suivi et à l'évaluation des projets. La FAO doit aussi renforcer sa base de données sur le rôle que jouent les femmes dans l'agriculture, fournir aux Etats Membres des indicateurs statistiques, analyser les données agricoles normalisées ventilées par sexe et mener des études sur la participation des femmes au développement agricole et rural.

70. Dans le Département du développement, des études ont été entreprises sur le rôle des femmes dans les activités de Coopération technique entre pays en développement (CTPD) et sur les questions d'intégration des femmes dans le développement au niveau de la formulation des projets.

71. Le Département des politiques économiques et sociales a mené une étude sur les activités rémunératrices que pourraient exercer les femmes et les jeunes ruraux; une enquête portant sur 154 pays sur le nombre de femmes travaillant dans les services de vulgarisation et bénéficiant de ces services; des études sur la différence entre les sexes pour ce qui est de l'accès à la terre, de la réforme agraire et du développement rural

dans la région Asie et Pacifique; et une étude sur la mobilité interrégionale de la main-d'oeuvre et le développement agricole au Proche-Orient.

72. De nombreux services techniques ont entrepris des recherches et rédigé des rapports sur diverses questions sectorielles et techniques qui étaient axés sur les spécificités de chaque sexe ou traitaient de ces questions. Ainsi, dans le Département de l'agriculture, la Division de la production et de la santé animales (AGA) a fait des études sur les aptitudes à la gestion et les activités de production dans l'aviculture au Togo et sur le développement de l'élevage laitier, la formation et la vulgarisation en Tanzanie, au Kenya et en Thaïlande; la Division du développement de la recherche et de la technologie (AGR) a étudié la recherche scientifique et technique et les transferts de technologie, le rôle des femmes dans l'agriculture et l'environnement; et la Division des services agricoles (AGS) a élaboré des directives sur les transferts de technologie et des manuels de formation sur la prévention des pertes alimentaires (fruits, légumes et céréales) dans les petites exploitations et sur l'accès des femmes rurales aux services financiers.

73. Nombre de ces activités sont menées par et pour les services techniques, ESH participant au processus d'examen. Conjointement avec ESS, ESH joue un rôle de premier plan, pour identifier les indicateurs statistiques intéressant les femmes dans le développement agricole et rural et concernant l'incorporation des révisions nécessaires dans les recensements et enquêtes nationaux. La FAO tiendra une réunion consultative interorganisations à ce sujet afin de coordonner et d'orienter les activités. Des directives ont été établies à l'intention des Etats Membres, qui recevront une assistance technique pour faire les révisions nécessaires. ESH a aussi participé directement à la préparation de matériel d'information pour diffusion de masse et à des activités de recherche. Par exemple, en collaboration avec la Division de l'information du Département des affaires générales et de l'information, elle a publié une brochure illustrée sur le Plan d'action en anglais (6 000 exemplaires), en français (2 000 exemplaires) et en espagnol (2 000 exemplaires), qui sera distribuée à des institutions d'aide, à des services gouvernementaux, à des ONG et à des établissements d'enseignement. La brochure vise à diffuser des informations sur l'intégration des femmes dans le développement à un public plus large.

74. ESH était le service responsable de l'élaboration d'études de cas devant servir aux ateliers sur l'analyse différentielle par sexe. Ces études portaient sur divers pays et sujets : Thaïlande (foresterie sociale); Gambie (lutte contre les plantes adventices); Mali (gestion forestière); pays membres de l'ASEAN (petites pêches régionales); Viet Nam (examen du secteur agricole); Equateur (développement intégré de l'élevage laitier) en anglais et en espagnol; Burundi (étude sur le secteur agricole et rural) en anglais et français; Bénin (développement rural intégré) en anglais et en français; Guatemala (gestion de bassins versants) en espagnol et Honduras (foresterie sociale) en espagnol.

75. En 1991, ESP a rédigé une étude sur la participation des femmes à un projet qui a augmenté la production agricole et la conservation au Rwanda. Une autre étude a porté sur les efforts menés pour développer les services de vulgarisation aux femmes et aux jeunes au Sénégal et une troisième étude décrivait en détail la situation des agricultrices en Inde. Des études ont été entreprises sur le rôle des femmes dans la

production agricole intensifiée et la conservation des sols au Rwanda, les stratégies de vulgarisation rurale pour les femmes au Sénégal, le statut juridique des femmes rurales dans neuf pays d'Amérique latine pour une table ronde qui s'est tenue au Chili, les organisations de femmes rurales dans cinq pays de la Cordillère des Andes pour un atelier qui a eu lieu en Equateur (en collaboration avec le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, RLAC); les femmes dans la production et le développement agricoles pour diverses réunions interorganisations et pour des consultations d'experts, des études sur la migration, les femmes vulnérables, la condition féminine, l'ajustement structurel en Afrique et les bases de données en Asie (en coopération avec le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique, RAPA).

76. La Division de la nutrition (ESN) a entrepris des enquêtes sur les problèmes que posent les vendeurs ambulants de nourriture au Nigéria et en Ouganda; a préparé des matériels promotionnels sous forme de moyens audiovisuels et de directives sur les vendeurs ambulants de nourriture en Amérique latine, en Afrique et en Asie, a encouragé la ventilation des données et l'analyse différentielle par sexe dans les profils de nutrition des pays, et a fait des recherches sur le rôle des femmes dans la sécurité alimentaire et la nutrition au Malawi, au Népal, au Kenya, au Mexique, aux Philippines et en Inde. La Division de la statistique (ESS) a publié des rapports sur les femmes, les statistiques et les bases de données dans le développement agricole et rural, sur le secteur informel, sur les activités d'économie domestique et les ressources humaines dans la production agricole.

77. Dans le Département des affaires générales et de l'information, la Division de l'information (GII) a utilisé une approche multimédia pour les infirmières et assistantes sociales des Comores afin de les sensibiliser à la nécessité du contrôle des naissances pour améliorer la protection maternelle et infantile. Au Burundi, des méthodes de groupe originales ont été utilisées pour encourager les discussions entre hommes et femmes et des ateliers sur les techniques de communication interpersonnelles et l'utilisation des médias ont été organisés à l'intention des agents de vulgarisation (dont certains étaient des femmes) et des responsables féminins pour les sensibiliser aux questions de population en milieu rural.

78. La Division de la bibliothèque et des services documentaires (GIL) a publié une bibliographie du Siège de la FAO et des documents de terrain sur le rôle des femmes dans le développement agricole et rural et elle a tiré de la base de données AGRIS des références sur la participation des femmes au développement agricole et rural pour établir une bibliographie mondiale. Pour le système CARIS, GIL inclut le sexe des chefs de projets de recherche et des chercheurs afin d'évaluer la participation des femmes aux programmes de recherche agricole.

79. Le Département des pêches (FI) a établi des études et des rapports sur la participation des femmes à la pêche et à l'aquaculture pour des ateliers/ tables rondes qui ont eu lieu au Bénin, au Chili, en Indonésie, au Kenya, aux Philippines, en Tanzanie et au Zimbabwe; et des études de cas sur le rôle des femmes dans la production, la transformation et la commercialisation du poisson au Sénégal, au Togo, en Côte d'Ivoire, au Nigéria, au Ghana et, de manière plus générale, dans les pays arabes.

80. Le Département des forêts a fait des études de cas sur les femmes et les entreprises forestières aux fins de formation/information; il a produit une série de diapositives sur les femmes et la forêt en Tanzanie et également préparé des études sur les femmes et les entreprises forestières en Inde et sur les femmes et les activités de vulgarisation forestière ainsi que des documents généraux pour des réunions régionales et internationales.

7) Education en matière de population et intégration des femmes dans le développement

81. En menant des activités d'éducation en matière de population qui incorporent explicitement l'intégration des femmes dans le développement, la FAO s'efforce d'améliorer le statut économique, le pouvoir de prise de décisions et la qualité de vie des femmes rurales et de leurs familles afin de donner aux femmes un meilleur accès à l'information et un meilleur contrôle de leurs facultés de reproduction. Il faudra explorer de nouvelles méthodes d'intégration de l'éducation en matière de population à des spécialités techniques clés qui concernent les femmes et le développement rural dans les domaines de l'agriculture, des pêches et des forêts, dans les matériels et séminaires de formation et dans les directives à l'intention de planificateurs de projets. En outre, aux fins de planification et de suivi, la FAO rassemble des informations sur les rapports entre les femmes et les facteurs démographiques dans le développement agricole.

82. Le Département de l'agriculture a réalisé un projet au Népal pour encourager les agricultrices à former des groupes susceptibles de recevoir une formation en systèmes de crédit et de commercialisation, techniques d'allègement du travail et concepts démographiques.

83. Le Département des politiques économiques et sociales a un certain nombre de projets de population financés par le FNUAP, en Chine, au Ghana, au Maroc, en Ouganda et au Viet Nam. En Chine, la création de revenus et l'éducation en matière de population sont les deux objectifs d'un projet couvrant trois provinces. Dans un autre projet, la Chine s'efforce d'améliorer la condition des femmes rurales par des programmes de planification familiale et de protection maternelle et infantile et des activités rémunératrices. Des projets réalisés au Ghana et en Ouganda encouragent l'éducation sur la vie familiale en soutenant les activités rémunératrices des femmes. Au Maroc, des activités d'éducation en matière de population et de création de revenus visent les femmes vivant en milieu rural et dans les quartiers pauvres situés à la périphérie des villes. Le Département prépare la phase principale d'un projet d'activités rémunératrices et de planification familiale pour les femmes du Viet Nam.

84. ESH a lancé un projet mondial de services consultatifs et de soutien technique interrégionaux sur la population, les femmes et le développement agricole. La Division a commandé des études de cas détaillées de préparation de projets en Indonésie, en Malaisie, au Népal, aux Philippines et en Thaïlande pour contribuer à l'amélioration des conditions matérielles et socio-économiques des femmes. Une consultation régionale d'experts qui a eu lieu en Malaisie a examiné les conclusions des études de pays, établi des directives sur la formulation des projets aux niveaux national et régional, renforcé les échanges entre pays sur la population, le développement agricole et les femmes et identifié des domaines de coopération. Des études de cas ont été rédigées au Lesotho, en

Sierra Leone, en Tanzanie et au Zimbabwe sur le thème "les femmes, le développement agricole et la population".

85. ESH a également parrainé la rédaction de directives provisoires, devant être mises à l'essai sur le terrain, sur la manière d'intégrer l'éducation en matière de population à des projets de terrain visant à fournir un ensemble de services techniques aux agricultrices. En outre, l'ESH a financé une étude analytique sur les femmes, la population et le développement agricole/rural en Afrique subsaharienne, qui devait contribuer à une meilleure compréhension conceptuelle et empirique des rapports existants entre le rôle productif et le rôle reproductif des femmes vivant dans de petites exploitations agricoles. Cette étude analyse les relations complexes qui entrent en jeu dans les conditions socio-culturelles, socio-économiques, technologiques et environnementales qui influencent et déterminent les positions et les rôles des femmes. Elle souligne les grandes tendances et contraintes que présente la conciliation des rôles que jouent les femmes dans leur propre indépendance économique et dans l'amélioration du niveau de vie des ménages ruraux. En outre, l'étude présente un certain nombre d'actions recommandées, de solutions pratiques et de priorités en vue de projets qui intégreraient des éléments concernant les femmes et la population au développement agricole et rural.

8) Développement durable, gestion des ressources naturelles et environnement

86. Conformément aux recommandations présentées en 1990 par la Commission de la condition de la femme visant à ajouter les femmes et l'environnement aux thèmes prioritaires en 1992 (recommandation également entérinée par le Conseil économique et social dans sa Résolution 1990/213 et dans la suite donnée à l'Assemblée mondiale du PNUE sur les femmes et l'environnement prévue pour novembre 1991), ce thème sera ajouté aux sept autres priorités. La FAO entend aborder les questions d'intégration des femmes dans le développement dans le cadre de ses activités concernant le développement durable, la gestion des ressources naturelles et l'environnement. Elle rédigera notamment un document faisant le point sur les femmes et l'environnement et encouragera des recherches sur l'impact de la dégradation de l'environnement sur les moyens d'existence des femmes, la manière de tenir compte et de tirer parti des connaissances des techniques indigènes qu'ont les femmes, les rôles que jouent les femmes dans la gestion des ressources et la lutte contre la dégradation de l'environnement et dans la conservation des sols, l'irrigation et l'aménagement des bassins versants, la gestion des eaux peu profondes et des ressources côtières, la gestion intégrée des parasites, la planification de l'utilisation des sols, la conservation des forêts et la foresterie communautaire.

87. En 1992-93, la FAO portera plus systématiquement attention aux liens entre les femmes et le développement durable, la gestion des ressources naturelles et l'environnement. Elle a toutefois déjà œuvré dans ce sens, comme l'indique la description ci-après de ses activités. Reconnaissant le rôle que jouent les femmes rurales dans la gestion de l'environnement, la FAO a prévu, avec le soutien financier du FNUAP, un atelier régional pour l'Afrique qui établira des directives sur les mesures de protection de l'environnement et les activités de formation à entreprendre dans le cadre des programmes et projets auxquels participeront des femmes rurales.

88. Etant donné qu'il est important de connaître la viabilité à long terme des projets de développement économique, la Division du développement de la recherche et de la technologie (AGR) prévoit des études supplémentaires sur les spécificités de chaque sexe dans la recherche et les transferts de technologie. Dans la documentation préparée pour la Conférence FAO/Pays-Bas sur l'agriculture et l'environnement qui a eu lieu du 15 au 19 avril 1991, les aspects liés aux femmes et au développement durable étaient analysés. Ainsi, dans le Document de base N°5 intitulé "Aspects sociaux et institutionnels de l'agriculture et du développement rural durables", une section spéciale était consacrée à la condition des femmes rurales dans le monde en développement. L'accent était mis sur le rôle des femmes comme grandes utilisatrices et gestionnaires des ressources naturelles et sur leur importance pour la conservation des ressources. La Division des services agricoles (AGS) a participé à un atelier organisé à Bangkok pour discuter des directives sur les options d'épargne et de crédit ruraux offertes aux femmes et à d'autres groupes désavantagés. En même temps, cette division a fait des efforts considérables pour tenir compte des spécificités de chaque sexe dans la formulation de nombreux projets d'aménagement des bassins versants en Inde.

89. Dans le Plan à moyen terme sur la politique relative aux pêches du Département des pêches (FI), les questions des spécificités de chaque sexe dans la gestion des ressources halieuthiques communautaires figurent parmi les problèmes nouveaux, les femmes étant directement ou indirectement utilisatrices des ressources. Dans toutes les activités, il faudra tenir compte des différences entre les sexes pour ce qui est de la gestion des ressources, de l'impact des mesures de gestion sur les activités productives des femmes (transformation, commercialisation et autres branches connexes) et du rôle des femmes dans la gestion des ressources côtières. En ce qui concerne la viabilité à long terme des programmes et des projets, il ressort des constatations faites par le Département que c'est le crédit qui est la plus haute priorité pour les femmes actives dans la pêche et l'aquaculture, du fait qu'elles travaillent normalement à leur compte. Un plus fort pourcentage du crédit prévu aux projets sera orienté vers les femmes et une part accrue des ressources servira à soutenir de nouveaux mécanismes institutionnels qui permettront aux femmes d'obtenir plus facilement du crédit.

90. Le Département des forêts met au point, en conjonction avec ESD, un nouveau programme sur la planification des ressources en terres et en forêts par les collectivités locales, afin de déterminer la capacité de charge de ces ressources et les conséquences pour la taille des communautés et des familles. Un nouveau type de projet d'éducation a été lancé et se répand en Amérique latine. Il enseigne avec beaucoup de succès l'utilisation équilibrée des ressources naturelles dans le contexte culturel correspondant, les programmes d'études s'efforçant notamment d'éviter de perpétuer la discrimination à l'égard des femmes dans les activités forestières.

IV. EXAMEN DES MESURES ADMINISTRATIVES PRISES EN VUE DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN ET DES RECOMMANDATIONS DE LA CONFERENCE

91. Outre les huit priorités de programmation, la Conférence a approuvé cinq priorités administratives pour renforcer le soutien institutionnel que la FAO apporte au Plan d'action.

1) Sensibilisation et coopération à l'échelle de l'Organisation

92. Dans un Bulletin publié en février 1990 (N° 90/11), le Directeur général a appelé l'attention du personnel de la FAO sur l'importance que revêtait l'exécution du Plan. Il a en outre mis l'accent sur l'importance des activités d'intégration des femmes dans le développement, soulignant que le Plan d'action était l'une des neuf priorités globales de l'Organisation pour le Programme de travail et budget de l'exercice 1990-91 et l'une des six priorités du Programme en 1992-93.

93. Pour ce qui est de la sensibilisation du personnel, comme il a été indiqué dans la Section III.A, les fonctionnaires du cadre organique de la FAO participent à un programme de formation sur l'analyse différentielle par sexe. La nature, la teneur et la portée du Plan d'action sont décrites au cours de ce programme.

94. Le Plan d'action a été largement diffusé au Siège de la FAO et sur le terrain et sa version illustrée a été diffusée à un public beaucoup plus nombreux.

95. Des directives sectorielles ont été préparées ou sont en cours de préparation pour diverses spécialités techniques, comme l'indique la Section III.B. Ces directives visent au premier chef à aider le personnel technique à incorporer systématiquement les questions d'intégration des femmes dans le développement à toutes les phases du cycle des projets.

2) Augmentation des ressources financières consacrées aux activités d'intégration des femmes dans le développement

96. 1) Programme ordinaire. En 1990-91, l'Unité de coordination pour l'intégration des femmes dans le développement a vu ses ressources augmenter de 9 pour cent par rapport à 1988-89. A titre de comparaison, le Programme de développement rural a connu une augmentation de 5 pour cent et le budget global une croissance de 1 pour cent seulement.

97. Le schéma d'utilisation des fonds du Programme ordinaire disponibles en 1990/91 traduit les priorités et la direction du Plan. Par exemple, des parts importantes du budget affecté au Programme ordinaire sont allées au programme de formation et au soutien à d'autres services de la FAO pour les aider à incorporer l'intégration des femmes dans le développement à leurs activités normales.

98. 2) Ressources extrabudgétaires. En 1989, il était prévu que les ressources extrabudgétaires feraient des apports importants au Service de la promotion des femmes dans la production agricole et le développement rural pendant l'exercice 1990/91. A l'époque, les ressources extrabudgétaires nécessaires étaient estimées à 780 000 dollars pour l'exercice. En fait, ces ressources se sont élevées à environ 1 900 000, ce qui témoigne bien du soutien que les Etats Membres accordent au programme d'intégration des femmes dans le développement.

99. Ces ressources extrabudgétaires ont notamment servi à l'Unité de coordination à accomplir ses fonctions. Par exemple, pour renforcer l'élaboration et le suivi des projets, le gouvernement des Pays-Bas a financé un poste de fonctionnaire P-5 basé au Siège; ce fonctionnaire doit

travailler avec les unités techniques et IDWG/WID pour soutenir et coordonner l'intégration des femmes dans les projets ordinaires. Le poste a été pourvu en 1991.

100. En outre, le FNUAP a financé un poste P-4, également pourvu en 1991, pour un responsable d'activités de population et de développement rural. La Finlande et le Canada ont aidé l'Unité de coordination à financer les services de deux cadres associés en lui accordant des fonds extrabudgétaires.

101. 3) Programme de terrain. Au cours de l'exercice 1990-91, ESHW a soutenu, soit en chef de file soit en coopération avec d'autres services techniques, environ 85 projets répartis dans le monde entier et ayant un budget combiné de près de 46 millions de dollars. Ces projets sont financés par des Fonds spéciaux, le PNUD, UNIFEM et le FNUAP et portent sur les secteurs de l'agriculture, des forêts et des pêches.

3) Augmentation des effectifs féminins

102. Une troisième priorité administrative identifiée était l'augmentation du nombre de femmes parmi les fonctionnaires du cadre organique, conformément au Plan d'action. Le Service de planification du recrutement et de formation professionnelle a élaboré une stratégie visant à accroître le recrutement et la promotion de personnel féminin du cadre organique et il a été donné suite à divers éléments de la stratégie.

103. L'accès des femmes aux postes du cadre organique de la FAO a progressé, bien que lentement. Le nombre de femmes du cadre organique au Siège a augmenté de 0,4 point de pourcentage (croissance de 2,2 pour cent) de janvier 1989 à décembre 1990, passant de 17,8 à 18,2 pour cent. Dans les bureaux régionaux et les représentations de la FAO, l'augmentation a été plus forte, le pourcentage de femmes passant de 5,7 pour cent en 1989 à 9,3 pour cent en 1990. Le pourcentage des postes de terrain occupés par des femmes est toutefois resté le même, à 3,4 pour cent. Dans l'ensemble de l'Organisation, le pourcentage de femmes du cadre organique est loin d'atteindre l'objectif des Nations Unies, qui est de 35 pour cent, mais certains départements ont mieux réussi que d'autres, comme ceux des Affaires générales et de l'information (41 pour cent), de l'administration et des finances (25 pour cent) et des politiques économiques et sociales (21 pour cent). Dans d'autres départements, les pourcentages plus faibles reflètent la situation de nombreux Etats Membres, où, dans le passé, les femmes étaient moins nombreuses que les hommes à suivre des études techniques et à accumuler l'expérience requise.

104. En 1989, 8,8 pour cent des consultants recrutés par la FAO étaient des femmes. En 1990, ce pourcentage est passé à 10,8 pour cent. Toutefois, le pourcentage de candidates figurant sur les diverses listes de consultants est resté faible dans l'ensemble, allant actuellement de 6 pour cent pour l'agriculture à 7 pour cent pour la forêt, 7,1 pour cent pour les pêches à un maximum de 17,0 pour cent pour les politiques économiques et sociales.

105. Au cours de l'année dernière, la FAO a reçu un nombre décevant de candidatures de femmes qualifiées dans ses spécialités techniques, et ce bien qu'elle ait écrit aux Représentants permanents de tous les Etats Membres pour leur demander de l'aider à identifier des candidates qualifiées ressortissantes de leur pays et de les encourager à poser leur candidature. Plusieurs gouvernements ont pris acte des efforts que fait la

FAO pour recruter des femmes aux postes du cadre organique et certains lui ont transmis des renseignements sur des candidates soit en réponse à des avis de vacances de poste précis soit pour tout poste éventuel.

106. La FAO poursuit ses efforts pour accroître le pourcentage de femmes dans ses programmes et a instamment prié tous les responsables de l'Organisation de s'efforcer d'identifier des candidates qualifiées. Les avis de vacance de poste soulignent que les postes sont ouverts aux hommes comme aux femmes et ils indiquent que les femmes ayant les qualifications demandées sont invitées à faire acte de candidature. La FAO constitue des listes de personnel de terrain et de candidats extérieurs; hommes et femmes possédant les qualifications requises sont encouragés à présenter leur candidature aux postes vacants au Siège et dans les bureaux régionaux.

4) Amélioration et renforcement des mécanismes internes d'intégration des femmes dans le développement

107. Une quatrième priorité approuvée par la Conférence à sa vingt-cinquième session concerne le renforcement des mécanismes internes d'intégration des femmes dans le développement. Le Groupe de travail interdivisionnaire sur la participation des femmes au développement (IDWG/WID), formé de représentants désignés par différentes divisions, a été renforcé, ses membres étant désormais choisis à un niveau supérieur.

108. Parmi les autres activités visant à renforcer les mécanismes internes d'intégration des femmes dans le développement, on peut citer la collaboration en vue de la production de documents techniques axés sur l'intégration des femmes dans le développement pour les réunions récentes des Comités de la sécurité alimentaire (CFS 90/4), des forêts (COFO/90/4), des pêches (COFI/91/4) et de l'agriculture (COAG/91/9).

109. A la quinzième session du CFS, qui s'est tenue en mars 1990, un document présenté sur la femme rurale et la sécurité alimentaire soulignait l'importance des femmes dans la lutte contre la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages. Par la suite, la FAO a parrainé des études sur les effets qu'ont les femmes sur les programmes de stabilisation et d'ajustement structurel et elle a financé des recherches sur les liens entre la pauvreté et les difficultés particulièrement graves d'accès à la terre, au crédit, à la vulgarisation et à la formation, aux informations sur les marchés et aux intrants agricoles que connaissent les femmes. En outre, les programmes et projets axés sur le transport, le stockage et la commercialisation des produits et les pertes après récolte se sont concentrés sur les responsabilités et rôle cruciaux qu'exercent les femmes dans ces domaines.

110. A la dixième session du COFO qui s'est tenue en septembre 1990, un document sur les femmes et la foresterie a été présenté. Sachant l'importance des connaissances qu'ont les femmes des produits forestiers, la FAO a continué à intégrer les femmes, à égalité avec les hommes, à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'activités forestières. Des travaux ont été menés sur les liens entre la foresterie et la sécurité alimentaire, le régime foncier et la jouissance des arbres ainsi que sur des méthodes participatives dans des domaines tels que l'accès des femmes à la forêt et aux produits forestiers, à la terre et au crédit, le rôle crucial des produits autres que le bois et des petites entreprises forestières ainsi que la meilleure intégration des femmes dans les

politiques et recherches forestières et les activités forestières de terrain. Ce travail est documenté dans les Notes, manuels de terrain et directives sur la foresterie communautaire et diffusé par le réseau La forêt, les arbres et les hommes. La FAO a également entrepris de mettre en place un système de rapports sur les projets de terrain afin d'améliorer l'information sur les femmes.

111. A la dix-neuvième session du COFI, qui s'est tenue en avril 1991, le rôle des femmes dans le développement des pêches a été débattu. Le COFI a reconnu que les femmes participaient à la pêche de subsistance et à la pêche commerciale ainsi qu'à la récolte et à la commercialisation. S'il n'est guère possible d'accroître le nombre de femmes travaillant dans la pêche en raison du développement de techniques plus perfectionnées, il est possible d'employer davantage de femmes dans l'aquaculture. Le COFI a mentionné un certain nombre d'obstacles à la participation féminine, à savoir le manque d'accès à la formation technique, à la vulgarisation et au crédit, les préjugés traditionnels et culturels, le fait que les femmes ne figurent pas dans les enquêtes statistiques et que les organisations professionnelles de pêcheurs comptent peu de femmes.

112. A la onzième session du COAG, qui s'est tenue en avril 1991, l'intégration des femmes dans l'agriculture et le développement rural a été débattue. Le COAG a reconnu que les femmes représentaient une forte proportion des populations qui se livrent à l'agriculture et au développement rural et qu'elles étaient la principale source de main-d'oeuvre pour la production agricole et animale à petite échelle, le stockage, la transformation et le commercialisation des produits. En raison des migrations des hommes, elle jouent aussi de plus en plus souvent le rôle de chef et soutien de famille. Pour améliorer la condition féminine, le COAG a proposé une révision des lois afin de faciliter l'accès des femmes à la terre et au crédit et a recommandé que la recherche et la technologie tiennent compte des besoins spéciaux des femmes.

113. Le suivi de la mise en oeuvre du Plan sera facilité par un système de codage des projets de la FAO comprenant une ventilation par sexe. Ce système de codage établi par l'Unité de coordination en conjonction avec IDWG/WID, PBE et DDF, qui est en cours d'adoption, couvre à la fois le Programme ordinaire et le Programme de terrain et est intégré au nouveau système de codage informatisé de tous les projets.

114. Au niveau des pays, deux grandes catégories de suivi sont envisagées : 1) on établira un système de rapports pour suivre l'aide consultative donnée aux gouvernements en matière de stratégies d'intégration des femmes dans le développement; et 2) les missions normales d'examen, d'évaluation préalable et d'évaluation mesureront l'impact des projets et programmes sur les femmes.

5) Renforcement des relations de travail extérieures

115. Le système des Nations Unies a créé plusieurs mécanismes chargés de coordonner les actions concernant l'intégration des femmes dans le développement. Tout d'abord, des textes de portée mondiale comme les Stratégies prospectives d'action de Nairobi et le Plan à moyen terme à l'échelle du système énoncent les politiques à suivre par le système des Nations Unies et assignent des responsabilités à chaque organisation

conformément à son mandat spécifique. Ainsi, la FAO a établi des rapports ou contribué à leur établissement pour les sous-programmes ci-après du Plan à moyen terme :

- Alimentation et agriculture
- Santé, nutrition et planification familiale
- Logement, colonisation, eau, énergie et transport
- Etablissement de statistiques et indicateurs
- Diffusion d'information
- Coopération technique, formation et services consultatifs
- Science et technologie
- Coordination d'une approche à la participation des femmes au développement pour l'ensemble du système

116. La FAO travaille à la préparation de communications en coopération avec la Division de la promotion de la femme du Secrétariat de l'ONU qui supervise la coordination interorganisations.

117. Sous l'impulsion de la FAO, l'Equipe spéciale du CAC pour le développement rural examine régulièrement la mise en application des Stratégies prospectives de Nairobi pour la promotion de la femme.

118. Par ailleurs, la FAO coopère avec l'INSTRAW, le PNUD, le FNUAP, UNIFEM, le BNUS et l'OIT en particulier à la mise au point d'études et de projets communs. La FAO collabore activement avec des organismes extérieurs au système des Nations Unies, notamment à l'occasion de réunions parrainées par la FAO et d'autres réunions avec des ONG, fédérations et syndicats internationaux ainsi que dans le cadre de projets axés sur la participation populaire ou féminine qui sont exécutés par des ONG.

* * * * *

La Conférence souhaitera peut-être faire des observations et donner des orientations sur les activités faisant l'objet du rapport ci-dessus qui ont été menées dans les domaines prioritaires du Plan d'action pour l'intégration des femmes dans le développement depuis que la Conférence a entériné ce Plan en 1989.